Chambéry : Procès en appel de Karim Benderradji, le “démembreur”

13/10/2010 à 7h31

Karim Benderradji, maçon de 31 ans, est accusé d’avoir tué Freddy Liot, 25 ans, en septembre 2007. C’était son collègue de travail. Après avoir commis le crime et démembré le corps, Karim Benderradji a effacé toutes les traces. Il a méticuleusement nettoyé sa chambre et détruit le mobilier. Il a, également, déplacé la voiture de la victime pour qu’elle ne reste pas devant chez lui, et il l’a incendiée.

La famille de Freddy Liot s’est inquiétée de ne plus avoir de nouvelle de lui à partir du 6 septembre 2007. Elle a avisé la police. Après ce jour, et à plusieurs reprises, s’est manifesté à elle un “*maître chanteur*”. Un individu annonçant l’enlèvement et la séquestration du jeune Freddy. Et qui réclamait la remise de 75 000 €. La justice a mis une qualification juridique sur ce cynique comportement. Tentative d’extorsion.

Karim Benderradji est accusé de l’avoir tué. Mais, pas seulement. Il l’a découpé, au couteau et à la scie, d’après ses aveux confirmés au premier procès. Aucun expert n’a été en mesure de dire si le malheureux garçon était dans le coma ou s’il était décédé. Karim Benderradji a affirmé que Freddy Liot était mort. **L’humanité invite à le croire.**

Le Dauphiné

(Merci à burgundyland & à Léonidas)